

Équateur-UE : la crevette libre de droits de douane

jusqu'à 3,5 cycles d'élevage par an. En 2016, ses exportations de vannamei ont atteint 380 000 tonnes pour un montant de 2,45 milliards d'euros.

APdM : Depuis quand l'accord s'applique-t-il et quels sont les enjeux ?

Valeria Escudero : L'accord est entré en vigueur le 1er janvier et les tarifs douaniers sur les crevettes passent de 3,6 % à 0 %. Déjà favorisé par le Système de préférences généralisées (SGP), le thon en conserve et en longe profite définitivement d'une suppression des droits de douane.

L'accord fournit un cadre stable aux opérateurs équatoriens et européens. Il contribue également à augmenter les investissements européens dans l'un des marchés où la croissance est la plus rapide d'Amérique latine.

Comment Pro Ecuador anticipe la suppression des droits de douane vers l'UE ?

V. E. : Nous allons gagner en compétitivité et renforcer nos positions en France et en Europe. L'Équateur est déjà le premier fournisseur de crevettes congelées en France, avec des exportations qui ont dépassé les 200 millions de dollars américains en 2016, et il reste également le premier fournisseur de l'Union européenne.

En 2015, la France a importé 35 000 tonnes de crevettes d'Équateur, comment ont évolué les tonnages en 2016 ?

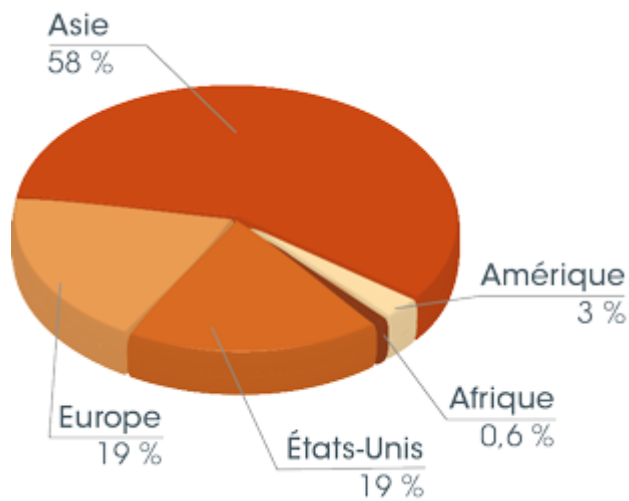
V. E. : Selon les chiffres de la Banque centrale d'Équateur, les exportations vers la France ont augmenté de 1 % en volumes et de 9,36 % en valeur. L'Équateur détient une part de marché de 41 % en volumes dans l'Hexagone.

Craignez-vous le protectionnisme nord-américain et une baisse des exportations vers les USA ?

V. E. : Les exportateurs équatoriens ont su diversifier leurs marchés et rediriger une partie de leurs exportations vers l'Asie, très demandeuse de crevettes entières payées, de surcroît, à un meilleur prix. Toutefois, le marché américain est et restera un marché important.

Du côté du thon, comment ont évolué les flux vers la France en 2016 ?

V. E. : Selon la Direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE) de France, les importations de thon en conserve en provenance d'Équateur en 2016 ont atteint 11 632 tonnes et en longe environ 300 tonnes. Une dizaine de transformateurs de thon dominent les exportations vers la France.



	Évolution en %	
	2015	2016
Afrique	0,3 %	0,6 %
Amérique	2 %	3 %
Asie	61 %	58 %
États-Unis	23 %	19 %
Europe	14 %	19 %

Lien article: <http://pdm-seafoodmag.com/lactualite/detail/items/equateur-ue-la-crevette-libre-de-droits-de-douane.html>